

EMC, partie 1. Etre citoyen.

Fiche de révisions.

Pour le contrôle (QCM + sujet type brevet), vous devrez connaître :

- les définitions des mots ci-dessous.
- les résumés des leçons 1, 3 et 4.

Vocabulaire.

Citoyen : Personne jouissant, dans l'État dont il relève, des droits civils et politiques, et notamment du droit de vote (par opposition aux étrangers).

Civisme : Ensemble des qualités propres au citoyen ; Dévouement envers la collectivité, l'État et participation régulière à ses activités, notamment par l'exercice du droit de vote.

Cohésion nationale : sentiment de l'ensemble de la population d'appartenir à une même nation.

Démocratie : régime politique dans lequel le pouvoir appartient au peuple (le peuple est souverain).

Indivisibilité (principe d'indivisibilité) : fait que la souveraineté nationale soit exercée, par l'État, de la même façon sur tout le territoire.

Laïcité : La laïcité est un principe inscrit dans la Constitution. Elle garantit la liberté de conscience, l'égalité de tous les citoyens quelle que soit leur croyance, la neutralité de l'État à l'égard des religions et le libre exercice des cultes.

Parité : fait de respecter un nombre égal d'hommes et de femmes.

Pluralisme : système politique démocratique dans lequel il existe différents partis politiques en concurrence avec le pouvoir.

Principe : règle fondamentale.

Valeur : qualité que toute une société considère comme essentielle pour vivre ensemble.